

CFA - ÉDUCATION NATIONALE

Conseil de Perfectionnement du CFA - Éducation Nationale



DÉBUT

31/12/2025

FIN

30/12/2026

DURÉE

1 an

RÉUNIONS

Annuel

DESCRIPTION

Le conseil de perfectionnement du CFA rattaché au rectorat (Éducation Nationale) réunit les partenaires professionnels et pédagogiques pour orienter l'offre de formation en apprentissage sous statut scolaire.

MISSION DE L'INSTANCE

Instance consultative de gouvernance d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) en Guyane.

ENJEUX

Adapter l'offre d'apprentissage du CFA aux besoins de recrutement et de compétences des entreprises guyanaises.

VOTRE RÔLE AU SEIN DU MANDAT

MISSIONS

- Représenter le MEDEF Guyane au conseil de perfectionnement
- contribuer aux orientations pédagogiques et à l'adéquation formation-emploi.

ENGAGEMENTS

- Participer aux séances du conseil de perfectionnement.

ÉLIGIBILITÉ

- Être désigné par le MEDEF Guyane.
- Être adhérent MEDEF Guyane
- Représenter une entreprise membre
- Être à jour de cotisation

PROFIL RECHERCHÉ

Chef d'entreprise ou DRH impliqué dans l'alternance et l'apprentissage.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU

Rectorat de l'académie de Guyane, Cayenne

PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation
- CV